

Diagonales : Cesarem legato alacrem eorum

25-02-2017

"Il est temps de mettre fin à l'anarchie qui règne dans la plupart de nos établissements du second degré." Cette injonction ne date ni d'aujourd'hui, ni de 1968, mais de 1960. L'anarchie dont il est question ne vise ni la politique, ni la discipline, mais la prononciation du latin au lycée. Jusque-là, trois systèmes coexistaient en effet dans le secondaire : la prononciation à la française, (vitae prononcé comme vital dans curriculum vitae), la prononciation à l'italienne (comme à la messe avant Vatican II), enfin la prononciation dite restituée (e se prononçant é et um se disant om).

Heureusement, par une circulaire du 27 août 1960, le ministre de l'Education nationale mit fin à cette cacophonie quelques jours avant la rentrée en disposant que "la prononciation restituée s'impose". Et des générations de potaches ont rigolé à l'énoncé de "Cesarem legato alacrem eorum". Pourquoi en priver leurs successeurs ?

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com